



Dans le cadre du renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents nouvellement affectés à l'Office national de la sécurité routière (ONASER), la direction générale a initié une formation à leur endroit, les 3 et 4 août 2017 à Ouagadougou.

Le ministère en charge de la sécurité a mis à la disposition de l'Office national de la sécurité routière (ONASER) 57 agents de police. A ce titre « on se devait de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent avoir les outils nécessaires pour assumer leur mission », a précisé le directeur général de l'ONASER, Mamadou Ouattara. C'est dans ce cadre que les 3 et 4 août 2017, une formation a été initiée à leur endroit. L'objectif de cette formation, selon le DG, est de renforcer leur dynamisme dans le travail. Scindés en deux groupes, ces agents nouvellement affectés, ont été formés à quatre thématiques. Pour le formateur, Aboubacar Fofana, les deux premiers modules ont porté respectivement sur une présentation de l'ONASER et le règlement 14 dont chaque pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest) s'est engagé à respecter les dispositions. Ce règlement, qui a pour mission d'éviter les surcharges sur les différentes routes, est rentré en vigueur le 1er février 2017 pour les pays-ports et le 1er avril 2017 pour les pays de l'hinterland. « La 3e communication a touché les différents contrôles et les silhouettes que nous rencontrons sur les routes. Cette communication va leur permettre d'être opérationnels de détecter les différentes silhouettes et les poids autorisés », a-t-il souligné. Ainsi, les agents ont reçu des explications sur la manière de calculer les poids autorisés. La dernière communication a porté sur les équipements de pesée dont dispose l'ONASER. Il s'agit des pèse-essieux mobiles et des pèse-essieux-fixes. A ce niveau, « nous avons mis l'accent sur la différence entre les pèse-essieux et les ponts-basculés », a indiqué le formateur. Après la phase théorique, les agents ont eu droit à des démonstrations pratiques sur le terrain. Ils se sont déportés sur la station de pesage de Tanghin-Dassouri. Là, ils ont eu droit à une présentation de la station et à une démonstration. « Je leur ai montré comment effectuer des pesées dynamiques à la différence des pesées statiques. La pesée dynamique porte sur la charge de chaque essieu et celle statique contrôle le poids total autorisé en charge. Les conditions à respecter pour que la pesée soit la plus fiable possible, ont été aussi examinées », a expliqué M. Fofana. Le DG de l'ONASER les a, par ailleurs, exhortés à mettre en pratique toutes ces connaissances acquises au cours de la formation.

## ONASER : 57 agents de police outillés au contrôle de surcharge

Écrit par Sidwaya

Lundi, 07 Août 2017 08:27 - Mis à jour Lundi, 07 Août 2017 08:38

---

Fleur BIRBA

fleurbirba@gmail.com

Eliane Agnès YANOOGO

(stagiaire)

Sidwaya